

Ministères des Affaires Étrangères et Maliens de l'extérieur : Malgré des intimidations, la grève se poursuit avec un service minimum

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 06 MARS 2023

1299

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Finalisation du projet de constitution

Le PARENA dénonce

« la personnalisation

excessive du pouvoir »



...Constitution : L'observatoire note des avancées malgré quelques insuffisances



Mali : Journée africaine de l'alimentation scolaire



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

05 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

203

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

05

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

643 305 Vaccinations incomplètes

2 998 197 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 056

Guéris

32 175

Décès

743

dont 60 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.16



P.28



/ Une /

Finalisation du projet de constitution : Le PARENA dénonce « la personnalisation excessive du pouvoir »

P.5

/ Brèves /

Environnement : La malienne Oulie Keita à la tête de Greenpeace Afrique
 Hadj 2023 : Dr Abdoul Fatha CISSE apporte des précisions sur le coût du pèlerinage à la Mecque.
 Enquête : Les impôts au mali vols et trames organisés ?
 Entre le Maghreb et le sud du Sahara : La patate chaude migratoire
 Mali : Deux employés du CICR enlevés
 Banque : Pourquoi la BCEAO a encore augmenté son taux directeur
 UEMOA : Les investisseurs se désintéressent des obligations du trésor du Mali

P.11

P.11

P.12

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /

Pari Mutuel Urbain – PMU-MALI : La cabale contre Fassery éventée et éventrée
 Journée mondiale de la Protection Civile : La Nouvelle Technologie de l'information au cœur de l'édition 2023 au Mali
 Ministères des Affaires Étrangères et Maliens de l'extérieur : Malgré des intimidations, la grève se poursuit avec un service minimum
 Mali : Journée africaine de l'alimentation scolaire

P.15

P.16

P.17

P.19

/ Politique /

MALI : Les avancées majeures des réformes
 Le Mali face à son destin ; Le débat constitutionnel du Mali nouveau (suite et fin)
 Avant-projet de Constitution : L'observatoire note des avancées malgré quelques insuffisances
 Sommet des PMA à Doha : Le Premier ministre confirme l'organisation des élections générales dans les délais convenus

P.21

P.22

P.26

P.28

/ Culture & société /

Sites touristiques à Bamako : Sauvons nos patrimoines culture

P.30

/ International /

Exportation du cacao : 19 exportateurs de cacao suspendus
 Économie : GIM-UEMOA signe un partenariat avec la Fintech eMoney-solutions dans le cadre du développement de GIMpay

P.32

P.33

/ Sport /

Deuil : Décès à l'instant de l'ex footballeur, entraîneur et président du Djoliba AC, en la personne de Karounga Keita dit Kéké.

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampkile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Services d'hôtesse et Événementiel

Spécialisée dans l'accueil en entreprise et événementiel avec des prestations d'accueil sur mesure et haut de gamme

Réactivité, disponibilité, exigence et collaboration privilégiée sont au cœur de notre philosophie.

Nous recrutons et détachons des hôtes et hôtesse selon des critères stricts de qualifications pour offrir une prestation sur mesure sur vos événements, pour toutes les missions d'accueil et bien plus...

MADOUWA
P R E S T I G E



Contact : +223 95 36 37 22



Finalisation du projet de constitution

Le PARENA dénonce

« la personnalisation

excessive du pouvoir »

Le Parti pour la Renaissance Nationale (PARENA) se désolidarise du projet de Constitution finalisé remis au président de la République récemment. Dans un communiqué, le partis de de Tiébilé Dramé estime que « le projet portait les germes de nouvelles dissensions et de nouvelles controverses... »

Plus l'on s'approche du referendum, plus les dissensions se creusent entre les acteurs. En effet, plusieurs partis se montrent de plus en plus réfractaires à la nouvelle constitution en cours d'élaboration. Comme la plateforme des partis politiques dénommée « **Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali** » et la CNAS-Faso Hèrè (Convention Nationale pour une Afrique Solidaire), le PARENA prend du recul dans cette aventure qu'il considère comme susceptible de favoriser des crises dans le pays.

En effet, le PARENA avait fait savoir sa position depuis le 13 novembre 2022. Son Comité Directeur avait publié un memorandum sur le projet de constitution rédigé par un comité

d'experts désigné par le Président de la Transition.

« **Estimant que le projet portait les germes de nouvelles dissensions et de nouvelles controverses, et qu'il codifiait les dérives résultant de la personnalisation excessive du pouvoir, le PARENA a préconisé son abandon en dehors d'un consensus national et de la réunion des conditions énoncées à l'article 118 de la constitution du 25 février 1992** », souligne le communiqué de ce parti.

Le PARENA estime qu'à l'analyse du projet de constitution finalisé, on « **arrive à la conclusion qu'il divise toujours le pays et que le fossé se creuse davantage entre des pans**

entiers du peuple, des faïtières de la société civile et des milieux politiques de différentes opinions ».

Comme conséquence, « **le PARENA décide de se désolidariser de toute démarche tendant à l'adoption de tout projet non consensuel de constitution et demande instamment aux autorités de concentrer les énergies du peuple sur la sécurisation du territoire et le renforcement de la cohésion nationale afin d'organiser dans les meilleures conditions les scrutins consacrant la restauration de la légalité constitutionnelle.** »

Cette posture du PARENA marque le début des dissensions entre les forces vives du pays.

Quelques jours après le **saccage de la maison de la presse et la violence faite sur les responsables du mouvement "Appel du 20 Février 2023"**, ladite plateforme politique une plainte a été déposée contre le nommé Salif Diarra et autres présumés commanditaires.

Dans le communiqué annonçant la dite plainte, l'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali, a annoncé que l'objectif de ce point de presse était de s'opposer au projet d'élaboration d'une nouvelle constitution. « **Les partis politiques, regroupements politiques et organisations de la société civile, [sont] opposés au projet d'élaboration d'une nouvelle constitution par la Transition** »

Dans la même veine, un appel a été lancé pour la mise en place d'un front contre cette nouvelle constitution en cours.

En effet, le lundi 27 février 2023, une délégation du Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè a échangé avec la délégation de la Coordination des organisations de " l'Appel du



20 février 2023 pour sauver le Mali ". L'objectif de cette rencontre d'échange, est de parvenir à faire échec au projet de la nouvelle constitution dont l'avant-projet fini a été remis au Président de la transition il y a quelques jours. En tout, cas c'est le vœu de la Coordination des organisations de "L'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali " le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè (Convention Nationale pour une Afrique Solidaire). Les partis politiques sont unanimes sur « **la nécessité absolue de mettre en œuvre tous les moyens légaux pour, d'une part, faire échec à l'entreprise anti-républicaine, antidémocratique et anticonstitutionnelle tendant à octroyer au Mali une soi-disant "nouvelle Constitution " et,**

d'autre part, amener les autorités issues du double coup de force militaire du 18 août 2020 et du 25 mai 2021 à respecter le délai qu'elles ont, elles-mêmes, fixé pour la fin de la Transition en cours. » C'est ainsi que les deux délégations sont convenues « **de conjuguer leurs efforts en vue de l'émergence d'un vaste et solide Front de l'ensemble des forces politiques et sociales patriotiques, progressistes, républicaines, démocratiques et panafricaines pour endiguer les attaques de plus en plus frontales du régime actuel contre les libertés démocratiques et assurer un retour rapide et sans subterfuge à l'ordre constitutionnel dans le cadre inchangé de la Constitution du 12 janvier 1992, fruit**

d'une lutte héroïque du Peuple malien contre la dictature CMLN/UDPM ».

Rappelons que La Commission de finalisation du projet de Constitution a bouclé son travail, lundi 26 Février dernier, par la remise officielle du document au président de la Transition, le colonel Assimi Goïta. L'on retient certains réajustements et modifications dans le sens de prendre en compte les préoccupations exprimées par des citoyens.

Ces vagues de dénonciations et dissensions pourront-elles décourager le Président de la Transition visiblement très déterminé à aller au bout de son projet ? Rien n'est moins sûr !

■ Binadjan Doumbia



■ Nia Dialla Keita

URGENT-Premier League : Manchester United corrigé, giflé, piétiné, battu, malmené, maltraité, tabassé, traumatisé et humilié par Liverpool à Anfield (7-0)



■ Fatima Walet Diallo

Le nouveau Robert Guy s'appel Assimi Goita du Mali



■ Malick Konate

Il y a juste deux jours, on échangeait sous une de mes publications avec notre ancienne collègue. Je n'ai pas de mots et tout ce que Dieu fait est bon. Qu'Allah t'accueille dans son immense paradis yarabi. Que ton âme repose en paix.



Ne dites jamais quelque chose derrière une personne dont tu ne pourras pas l'assumer. Sans quoi, c'est la honte qui s'en suivra. Pour parapher dans une des langues nationales d'office "officielle" au Mali : Notè ibé malô dondôla - wa abé kè kouma choulouyé ibôla (tu auras honte un jour et ne pourras pas lever ta tête). #Bèki_Takè #Mali

■ Issa Kaba

Liverpool 7- Manchester de Bassaro Haidara 0 : la Minusma doit intervenir



Imamou kéra videoman ye,videoman wou kéra founé wou ye (Mylmo N-Sahel)

■ Ouverture Média - OM

OM INFO / #imagedujour

Le Mali au dessus de la divergence d'opinion.

Quand deux (2) dignes fils du pays se rencontrent, ils se voient toujours en amis et non le contraire.

Ce dimanche, 5 Mars 2023, Ras Bath fut très honoré de prendre part à la cérémonie d'ouverture de la 4ème conférence du parti « Yelema », au CIBB.

Les interventions des représentants des partis politiques présent ainsi que de celles de Mr Moussa Mara, du président Diawara, des présidents de la jeunesse et des femme sur parti Yelema, et ont tous porté sur la nécessité d agir et de resserrer les rangs des démocrates pour défendre et imposer ces valeurs..

Félicitation et bon travaux aux délégués



#OM_INFO

PAGE NOIRE: Kéké tire sa révérence, l'un des premiers joueurs de l'équipe nationale du Mali naissant Mr Karouga Keita n'ait plus...toutes nos condoléances à sa famille.

#OM_KD



OM INFO : #aziznementpas

#Le danger grandissant de TikTok au Mali

TikTok devient de plus en plus un danger pour la société malienne, avec des conséquences graves pour la génération future. Bien que certaines personnes l'utilisent pour des objectifs bénéfiques tels que la promotion de la connaissance, des talents ou des produits, la plupart des utilisateurs maliens l'utilisent pour s'attaquer les uns aux autres.

Par exemple, en parcourant l'application, j'ai été choqué de voir une femme exposer des vidéos de nudité d'une autre femme, ce qui est contraire à nos valeurs morales. Ce comportement est malheureusement courant sur TikTok au Mali, où les enfants de moins de 10 ans ont également un accès facile à cette application.

Le plus préoccupant, c'est que les autorités chargées de la lutte contre la cybercriminalité ne surveillent même pas TikTok. Les enfants ont donc carte blanche pour y publier ce qu'ils veulent.

Je demande aux autorités maliennes de prendre des mesures immédiates pour réglementer l'utilisation de TikTok au Mali. Il est temps

d'agir avant que cette application ne devienne aussi nocive pour la société que la consommation de chicha.
Aziz Maïga ne ment pas



■ Hamadi Dicko

Convocation de Boubou Mabel Diawara demain, ensemble formulons des bénédictions pour Boubou Diawara !



■ Moumouni Bagayoko

En écoutant le discours de macron, je constate qu'il n'a toujours rien compris. Il doit savoir que La chaîne est coupée depuis la rectification.



■ Financial Afrik

First National Bank, l'une des plus grandes banques en Afrique du Sud, a publié jeudi 2 mars, ses résultats financiers intermédiaires pour le semestre clos le 31 décembre 2022. Le groupe financier affirme avoir réalisé une solide performance sur cette période, grâce surtout à l'accroissement du portefeuille client qui a augmenté de 5% à 11,22 millions.

#AfriqueduSud #Alerte #FBNBank



■ Faty Tarawélé

Bonjour à tous ces hommes qui ont veillé pour un combat qui n'a duré que... J'espère que vous



en avez profité pour préparer le petit déjeuner à votre femme et/ou à vos enfants. Bon dimanche

■ Mali Actu



Le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) est un événement culturel majeur pour les cinéastes africains et du monde entier. Il met en compétition des productions cinématographiques de plusieurs catégories dont le plus prisé est l'étoile d'or de Yennega.



■ Banque de Développement du Mali Officiel

PRIX SPECIEL 8 MARS : " LA BDM-SA CELEBRE LES FEMMES"

A l'occasion de la journée internationale de la femme, la BDM-SA lancera demain Lundi 06 et Mardi 07 mars 2023 à 12 h sur sa page Facebook officielle un jeu concours dénommé " Prix spécial 08 mars" qui permettra aux cinq (05) gagnantes de remporter des lots d'une valeur de 100.000 FCFA/lots.

NB: Le jeu est réservé uniquement aux femmes. Rendez-vous demain à 12 h pour la première (01) phase du jeu. Avec la BDM-SA, vos ambitions n'ont pas de limite.



Wassim Nasr



Ceci est la première reconnaissance publique et officielle d' #AQMI #JNIM au sujet d' #OlivierDubois. Aanabi a accepté de faire exception en répondant à ma question et en s'adressant à la famille tout en mettant en garde contre une opération de sauvetage de force.

Je dévoile la réponse au sujet #Dubois, car elle s'adresse aussi à la famille, Aanabi réaffirme ce qui m'a été dit «Olivier n'a pas été attiré...al-Bakay n'a rien à voir avec sa prise en otage...les services français savent...la balle est dans leur camp» donc porte ouverte aux négos

Mamadou Ismaila KONATE



Cet échange est fabuleux et traduit manifestement l'exaspération de l'hôte, habituellement poli et courtois vis-à-vis de son invité...bavard, un tantinet arrogant, donnant l'impression que l'Afrique est son nombril...plutôt un nombril...Insupportable !!! #Africa #RespectZone #

Larmes des pauvres



Dans le cas du #Mali le pouvoir militaire représente une forte menace pour l'équité dans la servitude de l'État à cause de son accaparement d'une majeure partie des hautes fonctions au détriment des autres corporations de la fonction publique.

Alain Lobognon



Il faut à la CEDEAO un NOUVEAU PROTOCOLE sur la non reconnaissance d'autorités et pouvoirs issus de tout renversement d'Institutions démocratiques. Ce Protocole doit isoler les voyous, préciser et déterminer un ensemble de restrictions et sanctions financières, économiques, sportives, culturelles, politiques, sécuritaires et diplomatiques afin que nul n'en ignore.



Gouvernement du Mali



[Ministère de la réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale]

#Relations | #Mali #Guinée |

Le Ministre en charge de la Réconciliation, le Colonel Major Ismaël Wagué, sur invitation du Président du #CNT, le Colonel Malick Diaw, a participé à l'émission culturelle « Lambé Tigui», hier soir au centre international de conférence de Bamako – CICB.

Dans le cadre de la Coopération #Mali_Guinée, #l'ORTM et la #RTG coproduisent l'émission « Lambé Tigui » à Bamako pour renforcer les relations bilatérales entre le Mali et la Guinée à travers l'histoire et la culture, la promotion de la paix et de la fraternité.

Cette édition, organisée sous le haut parrainage du Président de la Transition, S.E le Colonel Assimi Goita, chef de l'Etat et S.E le Colonel Mahamadou Doubiya, Président de la Transition de la Guinée, chef d'Etat a été marqué par la présence du président du Conseil National de Transition guinéenne, M. Dansa Kourouma, du ministre de la Communication de l'économie Numérique et de la Modernisation de l'Administration Maître Harouna Toureh et plusieurs autres personnalités, dont d'anciens ministres de la république du Mali.

#Pour la Paix aucun sacrifice n'est de trop.

#CC_MRPCN



Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a brièvement rencontré le Président de la Transition du Tchad le Général Mahamat Deby qui prend part à la 5eme Conférence des PMA.





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Environnement : La malienne Oulie Keita à la tête de Greenpeace Afrique



La nouvelle directrice exécutive de cette organisation qui milite pour la protection de l'environnement prend fonction dans un contexte où « de multiples injustices environnementales continuent de sévir » en Afrique.

La docteure Oulie Keita succède à Paul Ngugi, intérimaire au poste de Directeur exécutif de Greenpeace Afrique depuis septembre 2022. Experte en développement et née au Mali, Mme Keita a été nommée Directrice exécutive de Greenpeace Afrique « à l'issue d'un processus de recrutement intensif et compétitif visant à faire passer l'organisation à une autre étape de sa lutte pour la justice environnementale », affirme un communiqué reçu dimanche à APA.

L'organisation explique qu'Oulie Keita l'a rejointe à un moment charnière en raison de la biodiversité africaine qui traverse une période difficile. De la déforestation dans le bassin du Congo à la surpêche en Afrique de l'Ouest, en passant par la dépendance aux combustibles fossiles en Afrique du Sud et l'Afrique de l'Est qui est encouragée à se tourner vers l'agriculture écologique, les « multiples injustices environnementales continuent de sévir sur le continent », constate amèrement Greenpeace. Du haut de ses vingt années d'expérience en matière de développement international, Dr Keita se dit prête à relever ces défis.

« L'Afrique est capable de mener le mouvement mondial en faveur de la justice environnementale. Nous avons suffisamment d'outils pour cela. Nous ne pouvons pas continuer à suivre le reste du monde sur le même chemin qui mène vers la catastrophe climatique », a déclaré la nouvelle directrice exécutive de Greenpeace Afrique, dénonçant « les conséquences des activités des grands pollueurs » sur le continent.

« Les femmes et la jeunesse africaines méritent un avenir prometteur et brillant. La crise climatique a des conséquences désastreuses sur elles, les privant ainsi de leurs droits. Notre défi essentiel est de faire en sorte que les gouvernements, les pollueurs et les entreprises à but lucratif soient stoppés dans leur élan et empêchés de détruire notre avenir », a souligné Mme Keita, qui a également travaillé sur les questions politiques, de plaidoyer et de lobbying à divers niveaux en Afrique. « Greenpeace Afrique est à l'avant-garde de la protection et de la préservation de l'environnement sur tout le continent, qui connaît d'énormes défis. Il est essentiel de construire un mouvement dirigé par des femmes et des jeunes qui constituent la prochaine génération de leaders et de gardiens de notre patrimoine et de notre environnement en Afrique.

Hadj 2023 : Dr Abdoul Fatha CISSE apporte des précisions sur le coût du pèlerinage à la Mecque.



Suite aux différentes informations déroulantes sur les réseaux, le directeur général de la maison du hadj, Dr Abdoul Fatha CISSE a tenu à apporter des clarifications sur le coût du Pèlerinage aux lieux saints de l'Islam 2023. Pour la campagne à venir : 4 166 425 F CFA pour la filière gouvernementale, 4 675 000 F CFA pour le privé, ce sont le coût pour accomplir le 5è pilier de l'islam.

D'entrée de jeu, Dr Abdoul a précisé les coûts qui s'élèvent à 4 166 425 F CFA pour la filière gouvernementale et 4 675 000 F CFA pour le privé.) Selon lui, le coût de pèlerinage au Mali est très raisonnable et ce n'est pas trop cher comme certains le pensent. « Les informations circulées sur les réseaux sociaux sont fausses. Elles ne sont pas fondées. C'est des intox », a-t-il indiqué. Ensuite, il a ajouté que le coût du Hadj est fixé par les autorités saoudiennes. Il avance des arguments qu'il s'agit des charges saoudiennes qui sont (prestation MENA ARAFA MOZALIFA environ 900 000 FCFA, transport terrestre 300 000 FCFA, les visas, l'assurance, le pécule mouton et autres visites environ 300 000 FCFA). Aux dires du directeur, quand nous ajoutons à ces charges l'hébergement, la nourriture et le transport aérien. « Quand nous faisons le cumul de tout cela ; nous avons constaté que les informations circulées sur les réseaux ne peuvent pas être une réalité, surtout que les pays cités n'ont pas officiellement annoncé leur prix pour l'instant », a-t-il mentionné. Par ailleurs, la maison du hadj est un établissement public et non commercial, a-t-il annoncé Dr CISSE. Il a martelé « qu'en 2022, en termes d'organisation, le Mali a été cité parmi les meilleurs pays et cela grâce à l'accompagnement et l'appui déployés par des Autorités de la transition ». C'est une façon pour ternir l'image du Mali sur les réseaux sociaux, a-t-il conclu.

Le voyage aux lieux saints de l'Islam 2023, est prévu entre la mi-juin et le début juillet prochains.

Bouba/Malijet.com / Source : Malijet

Nous sommes convaincus que Dr Keita rendra ce mouvement plus percutant à travers le continent », a indiqué Oury Traoré, président du Conseil d'administration de Greenpeace Afrique.

ODL/cgd/APA

Enquête : Les impôts au Mali vols et trames organisés ?



Le Mali qualifié de grand pays de commerce, la perception de l'obligation fiscale reste incomprise ou mal comprise. Par nos différents échanges, nous nous sommes rendus compte que d'autres ont fait des obligations dites fiscales qui caractérisent la bonne citoyenneté. Pis ! Plusieurs paiements sont en deçà des acquis. De nos jours, nombreux sont ces entreprises qui évoluent sous les impôts synthétiques mais perçoivent des centaines de millions voire plus. D'autres sont aussi spécialisés dans l'émission de faux bilans. Des documents en général établis par des conseillers fiscaux qui sont supportés par des opérateurs économiques et permettent au contribuable de s'acquitter de ses devoirs et à l'État, de faire des gains. Hélas, les caisses financières de cet État perçoivent très peu. Mais pourquoi donc ? Il nous revient que pour échapper aux paiements, certains préfèrent utiliser des succès ! comptes parallèles et moins imposables. De nombreux cas nous ont été rapportés. En vue d'en savoir davantage, nous avons adressé une correspondance au directeur général des impôts afin d'acquiescer sa version. Malheureusement, notre correspondance est restée sans suite. Est-il complice des criminels ? C'est juste pour en savoir davantage que nous avons cherché à joindre le premier responsable des impôts. Sans succès. A suivre

Source : Le reflet

Mali : Deux employés du CICR enlevés

Deux employés du comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été kidnappés samedi au Mali, a indiqué la branche malienne de l'ONG sur twitter.

« Nous confirmons l'enlèvement de deux de nos collègues ce matin entre Gao et Kidal », précise le CICR. « présent au Mali depuis 32 ans, le CICR est une organisation neutre, indépendante et impartiale ». « nous demandons de ne pas spéculer sur cet incident afin de ne pas rendre plus difficile sa résolution », a-t-il ajouté. Depuis 2012, le

Entre le Maghreb et le sud du Sahara : La patate chaude migratoire



Le président tunisien a dénoncé la présence de clandestins sur son sol. Depuis, plusieurs chancelleries d'Afrique subsaharienne organisent leur retour

Les faits -Le week-end des 4 et 5 mars, plusieurs États d'Afrique subsaharienne ont poursuivi les évacuations de leurs ressortissants de Tunisie. Ces derniers sont particulièrement exposés aux violences moins de deux semaines après les propos du président Kais Saïd, reprenant la théorie du « grand remplacement » pour dénoncer la présence de clandestins sur son territoire. Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun, Burkina Faso... Les États d'Afrique subsaharienne affrètent des avions pour rapatrier leurs ressortissants présents sur le territoire tunisien. Samedi, les premiers rapatriés ont été accueillis par le Premier ministre Patrick Achi à l'aéroport d'Abidjan. Même chose à Conakry où, trois jours plus tôt, le président Mamadi Doumbouya est allé reconforter ses compatriotes, confiant que leur situation n'était « ni acceptable, ni normale en 2023 ».

Source : lopinion.fr



Mali est en proie à une grave crise sécuritaire et les violences, notamment les enlèvements d'étrangers et de maliens, sont fréquentes. Les motifs de ces kidnappings vont des demandes de rançon aux actes de représailles. En février, un médecin de l'organisation mondiale de la santé (oms) qui avait été enlevé dans le pays a été libéré.

Source : AFP

Banque : Pourquoi la BCEAO a encore augmenté son taux directeur



Face à la presse, le gouverneur de la banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) est revenu, le 1er mars 2023, sur les raisons ayant poussé son comité de politique monétaire (CPM) à augmenter son taux directeur de 25 points de base. Il s'agit de la quatrième augmentation consécutive.

En juin, en septembre puis en décembre 2022, la BCEAO avait sanctionné chacune de ces réunions de CPM par une augmentation de 0,25 % de son taux directeur. Aussi, cette réunion du comité de politique monétaire (CPM) du mois de mars 2023 s'inscrit dans la même tendance d'ajustement modéré. La banque centrale porte donc son taux directeur à 3% dans l'objectif de réduire l'inflation quoique celle-ci ayant observée une inflexion significative en passant de 7% en décembre 2022 à une moyenne de 6% et poussières en janvier. Cette tendance positive devrait se poursuivre car l'objectif cible de la BCEAO comme l'a rappelé le gouverneur Jean-Claude Kassi BROU est de ramener l'inflation entre 1 et 3%.

Source : financialafrik.com

UEMOA : Les investisseurs se désintéressent des obligations du trésor du Mali



Sollicités pour un montant de 35 milliards de FCFA, les investisseurs opérant au niveau du marché financier de l'union monétaire ouest africaine (UEMOA) ont montré, le 22 février 2023, un désintérêt pour l'émission simultanée d'adjudication d'obligations assimilables du trésor (OAT) de maturité 3 et 5 ans du Mali avec un faible taux de couverture du montant mis en adjudication de 36,92%.

En effet, au terme de l'opération, le Trésor Public du Mali s'est retrouvé avec des soumissions globales de seulement 12,922 milliards de FCFA. Sur le montant des soumissions, l'émetteur en a retenu 12,917 milliards de FCFA et rejeté les 5 millions de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 99,96%. Le remboursement du capital des OAT est prévu pour le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance fixée au 23 février 2026 pour les titres de 3 ans et au 23 février 2028 pour ceux de 5 ans. Les intérêts sont payables annuellement sur la base d'un taux fixé à 5,90% pour les OAT de 3 ans et 6,20% pour celles de 5 ans et ce, dès la fin de la première année. Selon UMOA-Titres, au 21 février 2023, le cumul des émissions de titres publics effectué par Bamako au niveau du marché financier de l'UMOA s'élève à 96 milliards de FCFA. Sur ce montant, les autorités maliennes ont remboursé 61 milliards de FCFA et versé 7 milliards de FCFA d'intérêts.

Source : Le Matinal



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

Pari Mutuel Urbain – PMU-MALI : La cabale contre Fassery éventée et éventrée



Le pmu-mali est une fierté nationale. Mais un non-initié ou un ignorant ne connaît pas tous les contours de sociabilité et de solidarité de la société. Pire, un plumentif ou un détracteur niera l'évidence et se bornera à pourfendre l'institution hippique par son plan machiavélique et tentera à saborder les efforts des responsables du pari mutuel urbain malien. En effet, le pmu-mali joue un véritable rôle de régulateur dans la lutte contre la pauvreté dans notre pays et constitue ipso facto une véritable soupape de sûreté pour la création d'emplois. Et tout baigne dans l'huile depuis l'arrivée de Fassery Doumbia, un homme rompu aux tâches de la haute administration et de la haute finance.

Le PMU-MALI apparaît, aux yeux de nombreux maliens, comme une vache laitière intarissable, à telle enseigne qu'elle est convoitée par beaucoup de cadres. Les anciens directeurs éphémères multiplient les engueulades et les exhibitions de muscles pour faire leur retour, mais le bateau Malikura ne les attendra pas. Ils ont raté l'avion.

Le très sérieux ministre Alhousseyni Sanou de l'Économie et des Finances en collaboration avec le très rigoureux et respecté Fassery (DG du PMU) continuent d'abattre un travail d'Hercule pour la pérennisation de la société. Car véritablement, l'institution hippique a fait un bond en en-avant sous leur égide. On peut même dire que le PMU-MALI a entrepris une

croissance macroéconomique fiable et durable.

LES FAITS ? PARLONS-EN !

Dès sa nomination, Fassery Doumbia a compris que, seules, les ressources humaines peuvent lui permettre de booster et de pérenniser les acquis afin de s'orienter radieusement vers l'avenir. C'est pourquoi il a commencé non seulement par recruter des agents, mais aussi, en les mettant dans des conditions idoines de travail. Mieux, il a augmenté leurs salaires en leur accordant davantage de primes. Ce n'est pas tout. Monsieur Doumbia, qui brille par une probité morale irréprochable, est resté à l'écoute de ses collaborateurs et a entrepris la construction des logements sociaux pour les travailleurs. Qui a fait mieux jusque-là ? Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Aujourd'hui, quand on travaille au PMU-MALI, on ne meurt plus inutile. Oui, cette institution est plus proche de ses cadres, de ses agents... la liste est longue... Et quand on tente de démolir une telle personnalité, digne de foi, humble, sublime et résilient, par média interposé, la pusillanimité et l'apatridie de leurs auteurs, sont mises à nu. L'être humain est devenu si méchant qu'il tente de décourager, par leurs maladrotes quotidiennes, les patriotes sincères et les hommes de bonne foi et de bonne famille. Fassery est un exemple et un symbole de mère courage. Il doit plutôt mériter de la patrie car la confiance ne se présume pas. Si Assimi continue à lui faire confiance, ce n'est pas gratuit. Les sorties médiatiques n'entameront jamais le moral et le mental de ce cadre chevronné, Chevalier de l'ordre national du mérite. Au contraire, l'homme sera davantage motivé et galvanisé. Et il le fera encore savoir par son abnégation et son savoir-faire par des actions salvatrices au bénéfice de la société. C'est un homme en acier trempé que rien ne fera reculer. Une vraie muraille, en somme.

Issiaka SIDIBÉ
Source : Le Matinal

Journée mondiale de la Protection Civile : La Nouvelle Technologie de l'information au cœur de l'édition 2023 au Mali



A l'instar de la communauté internationale, le Mali a célébré la Journée Mondiale de la Protection Civile, le mercredi 1er mars 2023, à travers la Direction Générale de la protection Civile. Le thème retenu pour la présente édition est « le Rôle des Technologies de l'Information dans l'Evaluation des Risques ».

Cette cérémonie s'est déroulée, en face de la DGPC à l'ACI 2000, sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, M. Oumar SOGOBA. L'évènement a enregistré également, la présence des chefs d'Etat-major et Directeurs de Services et plusieurs autres personnalités. Célébrée chaque 1er mars de l'année, depuis 1990, cette journée vise non seulement à attirer l'attention du public sur le rôle de la protection civile dans la vie quotidienne des populations, mais aussi et surtout de les sensibiliser sur les mesures à adopter, en cas de catastrophe afin de renforcer leur résilience. Elle permet également de faire le point des activités réalisées au cours l'année écoulée. Selon le Directeur Général de la Protection Ci-

vile, le Général de Brigade Boukary KODIO, les risques liés aux catastrophes naturelles augmentent et constituent une menace croissante pour les pays et se caractérisent par une instabilité et une évolution rapide. Il a ajouté que les technologies de l'information constituent une composante essentielle de tout système efficace des gestions des catastrophes dans la mesure où elles facilitent la collecte, le traitement et l'analyse de l'information, l'alerte rapide ainsi que la bonne coordination entre les différents acteurs.

Le Général KODIO a souligné que le Mali n'a pas attendu la définition de ce thème pour introduire les nouvelles technologies de l'information dans sa politique de réduction des risques liés aux catastrophes. En effet, le Mali a connu une avancée notable dans le domaine de la réduction des risques et catastrophes à la faveur d'une prise de conscience des plus hautes autorités, ayant abouti à l'adoption des textes importants et la mise en place des instruments efficaces de gestion des catastrophes fonctionnant grâce à des outils technologiques nouvelles.

Le Directeur de la protection civile a également signalé que la commémoration de cette année intervient dans un contexte marqué par la militarisation de la Protection Civile qui va permettre d'établir une équité entre toutes les forces de défense et de sécurité. Il soutient que des nouvelles infrastructures ont été réalisées à Kati, Koulikoro, Koro, Nara et Diboli et d'ajouter que plusieurs matériels d'interventions jamais enregistrés auparavant ont été acquis, et financés par le budget national. Il a ajouté également que 1002 soldats de feu ont été recrutés, 2122 éléments de la Protection Civile ont été formés à l'intérieur comme à l'extérieur.

« Ces importantes acquisitions de matériels et réalisations d'infrastructures ont permis, aux unités de la Protection Civile, d'effectuer 28.230 interventions avec une prédominance de 18.755 cas d'accidents de la circulation et 1602 cas d'incendie. Le bilan humain de ces différentes interventions s'élève à 33.337 blessés et 1388 décès » a précisé le DG de la protection Civile. Il n'a pas manqué de saluer et remercier les plus hautes autorités pour leur soutien à la DGPC qui a abouti à des résultats satisfaisants.

Selon le Secrétaire Général du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, M. Oumar SOGOBA, le thème de cette année n'est pas fortuit, car c'est la tendance actuelle, il faut donc se mettre à jour. Il a saisi l'occasion pour remercier la DGPC pour les résultats obtenus durant l'année écoulée, tout en les invitant à plus d'engagement et de détermination pour l'atteinte des objectifs fixés.

Il est à noter que les technologies de l'information jouent un rôle capital dans la phase de prévention des risques de catastrophes et permettent de prendre des décisions et des politiques éclairées en la matière.

La cérémonie a été marquée par des exercices de simulations et un défilé de troupes ainsi que des véhicules d'interventions.

Source : FAMa

Ministères des Affaires Étrangères et Maliens de l'extérieur : **Malgré des intimidations, la grève se poursuit avec un service minimum**

La Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEIJA) entament une troisième phase de leur grève cette semaine. Du 6 au 10 mars 2023, il y aura « un service minimum » pour les usagers. Les deux syndicats exigent l'amélioration des conditions de vie.



En effet après les deux premières phases, c'est-à-dire la grève de 72 heures allant du mercredi 22 au vendredi 24 février 2023 et 96 heures allant du mardi 28 février au vendredi 03 mars 2023, les travailleurs des ministères des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur ont décidé – comme dirait l'autre - de « mettre un peu d'eau dans leur « gnamakoudji ». Ils ont accepté de reprendre pour faire juste un service minimum. Dans leur communiqué conjoint, la Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEIJA) a renouvelé ses sentiments de gratitude et ses félicitations aux

travailleurs du Secteur pour l'éblouissant succès des deux premières phases du mouvement de grève.

Rappelons que « **conformément au Mémorandum relatif au service minimum en date du 21 février 2023 et ce, tant au niveau national que dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires, les Travailleurs ont exprimé leurs aspirations légitimes à de meilleures conditions de vie et de travail, à la hauteur des sacrifices qu'ils consentent avec patriotisme** », souligne le communiqué dans lequel « **la Coalition rassure ses militants de son engagement à poursuivre son action à l'ef-**

fet de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel de chaque travailleur. »

Cependant, « **la Coalition regrette les actions entreprises par certains partenaires dans le but d'entraver le bon déroulement de la grève, notamment le recours aux stagiaires et les tentatives de restriction du droit de grève dans les Ambassades et Consulats du Mali et de réquisition des Chefs de département** ».

Notons que les actions évoquées plus haut portent atteinte à un droit constitutionnellement garanti et sont contraires à la réglementation en vigueur ainsi qu'aux Conventions

internationales ratifiées par notre pays.

« **En effet, aucune disposition légale ou réglementaire ne restreint l'exercice du droit de grève dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires du Mali qui demeurent organiquement des services extérieurs du Ministère en charge des Affaires étrangères** », dénonce le communiqué. Car, selon elle le personnel des Ambassades et Consulats doit observer la grève au même titre que leurs collègues en service au Département central, à l'instar de tous les pays du monde.

En outre, l'application du Décret n°90-562/P-RM du 22 décembre 1990 a fait l'objet d'un moratoire depuis 2009, entre le Gouvernement et les Organisations syndicales, en l'occurrence l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) et la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM), jusqu'à la relecture des textes réglementaires relatifs à l'exécution du service minimum.

La coalition estime que les dispositions de ce décret susmentionné ne sont pas conformes aux normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), lesquelles ont une valeur supra législative et supra décrétole, conformément aux dispositions de l'Article 116 de la Constitution du 25 février 1992, ainsi libellé : « Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois... ».

Par conséquent, les travailleurs des ministères des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur estiment que « **les dispositions dudit décret, devenues obsolètes, ne s'appliquent plus aux grèves en République du Mali.** »

Par ailleurs, « **la Coalition, tout en rappelant qu'elle a toujours inscrit ses actions dans le cadre légal et réglementaire, fait remarquer que les actions ci-dessus citées sont de nature à détériorer davantage le climat social au sein des deux Départements.** »

Elle a invité les Travailleurs au strict respect du Mémoire relatif au service minimum et les exhorte à poursuivre sereinement la troisième phase de la grève, du lundi 06 au vendredi 10 mars 2023.

Rappelons que les travailleurs des deux ministères dénoncent la non satisfaction de 15 points figurant sur la plateforme revendicative. Ils réclament entre autres la relecture du Dé-

cret n°01-531/P-RM du 1 novembre 2001 portant octroi d'une indemnité d'équipement au personnel du Ministère des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur et du Décret n°2011-662/P-RM du 06 octobre 2011 portant majoration de l'indemnité d'équipement allouée aux personnels des deux Ministères; la relecture du Décret n°2017-0814/P-RM du 26 septembre 2017 portant allocation d'une indemnité annuelle d'équipement aux fonctionnaires et agents de l'état en service dans les deux ministères ? relecture du Décret N°96-044/P.RM du 8 février 1996 fixant les avantages accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les Missions diplomatiques et consulaires de la République du Mali; relecture de la Loi N°05-039/AN-RM du 22 juillet 2005 fixant les indices spéciaux accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires; relecture du Décret N°2011-100/P-RM du 07 mars 2011 portant Statut particulier des fonctionnaires du cadre des Affaires étrangères; la relecture du Décret n°04-098/P-RM du 31 mars 2004 portant plan de carrière des fonctionnaires en service au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale; la relecture de l'Arrêté n°92-0953/MB-CAB du 03 mars 1992 portant octroi d'indemnité forfaitaire d'heures supplémentaires aux agents du

Protocole de la République en vue de l'élargir à tous les Travailleurs des Affaires étrangères. Ils exigent également l'octroi d'une prime de risque aux travailleurs des deux ministères; l'octroi d'une indemnité de sujétion diplomatique aux fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires et de la Coopération internationale; l'octroi d'une indemnité de monture mensuelle aux fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ; l'octroi d'une indemnité annuelle aux Chefs de service ayant rang d'Ambassadeur.

Les travailleurs des affaires étrangères et ceux du Ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine demandent que l'on accorde une rente viagère aux anciens Ambassadeurs et Consuls généraux du Mali; accorde trois (03) mois de salaire aux taux de l'extérieur à tous les agents rappelés des Missions diplomatiques et Postes consulaires. Ils demandent la régularisation de la situation salariale du personnel contractuel du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM). Ils demandent la dotation de deux nouveaux bus pour le transport du personnel du Ministère en charge des Affaires étrangères.

■ **Binadjan Dumbia**



Mali : Journée africaine de l'alimentation scolaire



Le ministre de l'Education nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, a présidé, le jeudi 2 mars 2023, la cérémonie de célébration de la journée africaine de l'alimentation scolaire au groupe scolaire de Deguela, dans la commune de Minidian. Le thème de cette 8ème édition est : **stimuler les systèmes locaux d'approvisionnement alimentaire et les chaînes de valeur régionales : le rôle de la zone de libre-échange continental (ZLECAf) pour programmes alimentaires scolaire durable et l'amélioration de l'apprentissage.**

Ce thème est plus que pertinent au regard de l'importance de cette zone de libre-échange, intégrateur de nos efforts pour la construction du bien-être de l'enfant et l'amélioration de son état nutritionnel. Il est aussi l'occasion de renforcer les liens de coopération entre tous les pays africains et de tirer parti des expériences dans la mise en œuvre de nos différents programmes de repas scolaires, afin d'assurer leur pérennité et assurer une éducation de qualité. Cela permettra de promouvoir des aliments nutritifs pour les élèves et de créer une force puissante pour nous rapprocher de notre objectif commun d'un monde avec une Faim Zéro.

La situation de l'alimentation scolaire au Mali se présente comme suit en 2023 : 643 874 bénéficiaires dont 46,93% de filles, fréquentant 2 560 cantines scolaires réparties entre toutes les régions du pays, donnant un taux de couverture national en cantines scolaires de 19,47%. Cette année, l'Etat malien investira près de 6 milliards de francs CFA dans l'alimentation scolaire. Les différentes interventions se présentent ainsi qu'il suit : l'Etat, 1574 cantines scolaires avec 417 022 bénéficiaires, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), 664 cantines scolaires avec 153 391 bénéficiaires, Catholic Relief Services (CRS), 200 cantines scolaires avec 72 573 bénéficiaires, le projet d'amélioration de la qualité et des résultats de l'éducation pour tous au Mali (MIQRA), 220 cantines avec 57 600 bénéficiaires et EDUCO, 2 cantines scolaires avec 400 bénéficiaires. Le ministre de l'Education Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane a indiqué que le thème national de cette journée, à savoir : Pour la refondation du Mali : une transparence dans la gouvernance des cantines scolaires approvisionnées en produits locaux pour la culture de l'excellence à l'école, s'inscrit en droite ligne de la vision du Gouvernement de transition à travers son Département dans le cadre du Pro-

gramme Décennal de Développement de l'Education et de la Formation Professionnelle Deuxième Génération (PRODEC 2) qui est d'augmenter la fréquentation scolaire à travers la mobilisation effective des communautés en vue de l'implantation de cantines scolaires endogènes. « **En effet, une cantine scolaire gérée par la communauté, appuyée par la collectivité territoriale et approvisionnée par la production locale est une contribution pertinente à l'atteinte des objectifs de développement durable, au renforcement de la résilience de nos communautés et un gage à la pérennisation de l'alimentation scolaire pour la continuité de l'école** », a-t-elle indiqué.

Le ministre de l'Education Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane a annoncé que son département avec l'appui de l'Union Européenne, a pu construire près de 50 infrastructures modernes de cantines scolaires afin d'améliorer les conditions de stockage des vivres et de restauration pour les enfants. « **La situation de l'alimentation scolaire, fait face à des défis qui sont entre autres : l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du Projet de Promotion de Cantines Scolaires Endogènes (P.CA.SEM), la poursuite des activités du projet de Nutrition à l'école (Nutri school) et la dissémination du Manuel de procédures de gestion des cantines scolaires et autres textes régissant l'alimentation scolaire auprès de tous les acteurs. En relevant ces défis, nous réaliserons ensemble, chers partenaires, un bon significatif dans la promotion du secteur. Avec l'effort consenti par des partenaires comme, le Programme Alimentaire Mondial, Catholic Relief Services, la Banque Mondiale et d'autres, que je remercie encore ici, le ministère de l'Education nationale, à travers le Centre National des Cantines Scolaires, entreprend beaucoup d'actions pour améliorer la gouvernance dans la gestion des cantines scolaires cela à travers des missions de suivi et d'appui conseil pour lesquelles les moyens mis à sa disposition seront renforcés** », a-t-elle assené.

■ Ibrahim Sanogo



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

MALI : Les avancées majeures des réformes

Dans les locaux de la maison de la presse de Bamako, s'est tenue une conférence de presse, ce samedi 04 mars 2023, pour les avancées majeures des réformes politique et institutionnelles, en sa tête Dr Ibrahima SANGHO.



Selon Dr Sangho, les réformes politiques institutionnelles et électorales réalisés en février 2023 viennent confronter les activités de plaidoyer déroulées par l'Observatoire, depuis le coup d'Etat du 18 août 2020, par la nécessité de faire de véritables réformes politiques institutionnelles et électorales durant la transition.

L'Observatoire salue la volonté politique des autorités de la transition qui a permis de réaliser un nouveau découpage territorial. Le Mali compte désormais 19 régions, 159 cercles, 466 arrondissements, 819 communes et 12 712 villages. L'avancée la plus significative concerne la création de 110 nouveaux cercles. «Il faut l'occupation de ces nouveaux découpages, les outillés en termes de ressources humains et matériels, avant les élections, pour aller aux élections, il faut que tout soit prêt alors que rien n'est prêt pour le moment. Un vrai problème pour les élections au Mali et l'insécurité », a-t-il dit.

Un cercle a besoin d'un préfet et deux sous-préfets, un palais de justice, un peloton de

garde, un centre de santé, une école, etc.

Par rapport au projet de constitution, le président de la transition a pris le décret n°2023-0055/PT-RM du 27 janvier 2023, portant nomination des membres de la commission chargée de la finalisation du projet de constitution de la République du Mali. Le 27 février 2023, la Commission a remis au président de la transition le projet de constitution de la république du Mali. C'est un document qui comprend 191 articles contre 195 pour l'avant-projet et 122 pour la constitution de 25 février 1992. Il note des avancées majeures comme, la consécration des droits humains, le combat contre l'homosexualité, vers un seul organe de régulation des médias, officialisation de nos langues nationales, la précision des contours de la laïcité, reconnaissance du travail de la société civile, la question tranchée du mandat de la nationalité et de l'âge du président de la République, la durée revue de l'élection présidentielle, le renforcement du serment introduction de la cour constitutionnelle et la destitution du président, la néces-

sité d'une nouvelle relecture de la loi n° 2022-019 du 24 juin 2022 portant la loi électorale et de la loi organique des députés, la création d'un parlement et le mode d'élection, la place accordée aux maliens de l'extérieur, le règlement du nomadisme politique, introduction des normes et conventions internationales, introduction de la cour des comptes, l'élargissement de la cour constitutionnelle, le renforcement du mandat et de ses pouvoirs, les procédures de la révision constitutionnelle élargies.

Les insuffisances constatées par l'Observatoire : la cour constitutionnelle reste le maître du jeu électoral, le maintien du conseil économique, la possibilité non offerte au peuple de faire respecter le serment, les pouvoirs excessifs du président de la République, le pouvoir judiciaire affaibli, les dispositions contre le coup d'État à renforcer.

A.Quattara/Malijet.com
Source : Malijet

Le Mali face à son destin : Le débat constitutionnel du Mali nouveau (suite et fin)



Ce n'est pas parce que le Président Modibo Kéita et ses compagnons n'ont pas touché à certaines choses, qu'il ne faut pas s'y engager. Comble de la moutonnerie. L'homme à l'immense culture, qu'il était, avait eu le courage de s'attaquer à de nombreux piliers du régime colonial pour raffermir la libération de son peuple, de son pays et de son continent : « pour l'Afrique et pour toi, Mali ». Tous étaient conscients qu'ils ne pouvaient ouvrir tous les fronts à la fois, simple question de bon sens. Il fallait donc une période transitoire pour procéder par élimination, dans un ordre de maîtrise progressive.

Les instruments de souveraineté ont été acquis avec le temps : la compétence du pouvoir normé sur le territoire ; la reconnaissance internationale ; l'armée nationale ; la diplomatie propre ; la monnaie nationale... L'œuvre pour l'Indépendance s'est poursuivie sur de nombreux autres chantiers, avec l'option socialiste

: l'africanisation des cadres ; l'affirmation de l'identité nationale ; la réforme de l'enseignement ; le développement du label malien, par les sociétés et entreprises d'État ; la formation de conscience politique et la vision fédérale africaine ; le non-alignement ; etc.

Le régime Modibo a pris un cap idéologique d'ancrage, et n'a pas eu le temps d'aller jusqu'au bout de son choix. Lorsque des apprentis-prétendants qu'il n'a pas « voulu » changer le français comme langue officielle, ont-ils jamais lu les objectifs énoncés de « la réforme de l'enseignement » ? Pourquoi en 1966 a été entamée l'adoption d'alphabets pour les langues nationales, et leur instrumentation progressive ? Que savent-ils des visées de l'alphabétisation de masse, avec l'enseignement à la radio, et la création, plus tard, des éditions « Kibaru », dans toutes nos langues ?

Aujourd'hui, nous clamons l'idée d'une « souveraineté retrouvée », qui passe nécessaire-

ment par une construction propre, différente de l'adaptation conservatoire de l'héritage colonial. La ligne de fracture des lieux laissés en l'état, compromis de la première République, existe. C'est l'essence profonde de la refondation, une réelle exigence et non un meuble de discours. On retient les sujets prégnants, constitutionnels ou pas, ci-après :

- Le référentiel de patrimoine, le traitement de l'Histoire et de la Mémoire
- La base territoriale, la langue, les institutions et la loi fondamentale
- Les valeurs, la codification, la relation, l'imaginaire et le modèle
- L'école, la culture, le curriculum, l'intelligence, la science et la maîtrise.

Sur ces questions cardinales, il n'y a pas eu d'avancées substantielles, et, par défaut, la dégradation patrimoniale s'est fait ressentir à travers la perte des valeurs de référence. Tout ce qui a été entamé de cet ordre fut plus ou

moins abandonné en chemin, faute de vision, de culture, de conviction, de persévérance et surtout par manque de véritable leadership, de timonier de la trempe de Modibo.

J'essaye, à travers ces écrits, comme d'autres patriotes sur l'ouvrage, de faire en sorte que nous rompions avec les complexes induits qui nous égarent. Que nous réapprenions à être nous-mêmes et nous assumer en conséquence, en cessant de lorgner chez les autres

ce qui se trouve déjà dans nos effets, sans doute mal appréhendés. Je conçois que nous sommes censés avoir pour nous, et à notre image, une autre loi première ; d'autres règles et pratiques du droit respectueuses de notre identité et de nos valeurs ; la primauté de nos langues et écritures ; un autre système politique, institutionnel, décisionnel ; une autre école, une école nouvelle ; une armée différente ; une administration légitime avec une

gouvernance de vertu ; une médecine alternative ; une architecture identitaire, évolutive ; un art de vivre adapté ; un format raisonné de dispersion, loin de la concentration métropolitaine ; etc.

Je voudrais ici résumer ma contribution par cette mise en perspective en deux tableaux : l'un comparatif et l'autre analytique, présentés ci-dessous.

TABLEAU 1 – Revoir les copies de l'État : les tares et les attentes

N°	Situation présente	Projet Malikura
1	État fictif, transplanté, flottant Constitution calquée	État légitime, représentatif, assis Constitution nouvelle
2	Institutions empruntées et superposées, imagerie conditionnée des produits de l'école	Institutions enracinées, plus fortes, vécues par l'ensemble des populations
3	Représentants issus des urnes (douteuses)	Légitimités non élues + représentants élus
4	Territoires artificiels issus du découpage colonial, des circonscriptions administratives de commandement	Territoires réels ayant une identité, une histoire, une mémoire, une conscience, collectivités décentralisées
5	Nouveaux organes écartant les structures traditionnelles	Dualité institutionnelle reconnue, reconstruction harmonisée
6	Langue étrangère imposée et maintenue, discriminant les langues nationales, exclues	Langues nationales réhabilitées, intégrantes et ouvertes à l'usage d'autres langues
7	Perte des repères, copie, mimétisme et suivisme, apprentissage sans maîtrise	Ressourcement, réappropriation de science, capital endogène, enrichissement
8	Échec du système éducatif et cumul des dysfonctionnements	Base de la nouvelle école malienne repensée, réfléchie
9	Déficit de ressources humaines qualifiées, effectifs pléthoriques, médiocrité, absentéisme	Philosophie de l'utilité et du plein emploi, avec performance, et réadaptation
10	Insécurité et déficits du dispositif sécuritaire et du service de l'État	Responsabilisation des collectivités, des citoyens, omniprésence de l'État
11	Gouvernance viciée, mensonge, injustice, faux, corruption, malhonnêteté, complaisance	Programme de moralisation publique, d'éducation citoyenne et de sanctions
12	Confusion, amalgame, impéritie, routine, incivisme généralisé, manques à gagner	Combinaison savante, jeu de compétences, citoyenneté, recours au Service civique
13	Économie extravertie, fragilité monétaire et vulnérabilité, dépendance	Théorie explicative, construction de la maîtrise financière, innovation
14	Réseaux criminels, dissidence et complicités, problématique du renseignement	Nouvelle doctrine de Sécurité nationale, incluant la défense civile
15	Faiblesses des investissements, obstacles, pillages des ressources	Mesures vigoureuses de reprise, relance, programme de relèvement économique
16	Équipes hasardeuses, jeu politicien de l'argent, figuration	Tableau du mérite, contrôle, gouvernement des meilleurs.

NB. Il est capital de comprendre ce que veut dire, et à quoi mène, au delà de la formule enjouée, un changement de paradigme. Il s'agit de finir de se regarder, de se construire et de voir le monde en empruntant les yeux et les outils des autres. Si cela est compris, la solution pratique à nos maux par procuration, artificiels, imaginaires, sera évidente pour tous.

Il nous faut rapatrier notre âme en divagation dans les couloirs de la déportation.

TABLEAU 2 – Ce qu’il y a lieu de faire, entre autres

N°	Rubriques	Dispositions actuelles	Nouvelles dispositions
1	Norme première	Constitution + Charte de la Transition	Nouvelle Loi fondamentale
2	Réorganisation territoriale	Réorganisation administrative Confusion des territoires avec les territorialités (les premiers historiques, et les secondes d’origine coloniale)	Reterritorialisation Collectivités territoriales (provinces, cantons, villages) Circonscriptions administratives (régions, cercles, communes)
3	Langue	Français – langue officielle Langues nationales déboutées	Langues nationales = officielles Français = langue technique d’option
4	Droit et législation	Corpus des lois inspirées de la législation coloniale, française, taxée de droit positif	Réordonnement juridique Premier amendement-Droit endogène Modulation des espaces de droit (aires juridiques de rationalité)
5	Personnel de la justice	Professions juridiques : magistrats, juges, greffiers, avocats, conseils, auxiliaires, juristes	Requalification et reconversion des professionnels du droit, de la justice Dualisme, intégration des traditions
6	Organe judiciaire	Cours Constitutionnelle, composée de magistrats et doctes du droit	Conseil Constitutionnel composé surtout d’anciens dignitaires dans les hautes fonctions de l’État.
7	Mode de représentation	Élections et nominations	Légitimité, désignations, consensus Élections et nominations
8	Organes législatifs	- Assemblée Nationale - Haut Conseil des Collectivités - Assemblée Régionale - Conseil Régional (consultatif)	- Grand Conseil des légitimités - Assemblée Nationale - Assemblée Territoriale - Conseil Régional (délibératif)
9	Pouvoir exécutif	- Président de la République - Premier ministre et Gouvernement	- Chef d’État, dignité honorifique - Gouvernement de la majorité
10	Administration	- Administration publique - Gestion des collectivités	- Administration publique - Administration territoriale - Administration locale
11	Police	Police Nationale Police Territoriale (quels territoires ?)	Police Nationale Police Territoriale (Provinces) Police Communale (Communes)
12	Figure du Protocole	Conformiste, d’inspiration étrangère, imitations stériles, amateurisme	Grand Officier du Protocole Modèles africains authenticité formules traditionnelles d’identité
13	Régime politique	Système pseudo-démocratique, esprit de commandement, primauté d’intérêts privés, argent-roi	Démocratie sociale, de consentement solidaire, équilibrée, tournée vers l’intérêt général, sens de l’humain
14	Organe administratif	Médiateur de la République	Conseil d’État
15	Organe de pacification	Inexistant	Médiateur du Souverain (légitimité) (pas de Ministère de la Réconciliation)
16	Gouvernance	Relationnisme, partisanerie, faux, abus, impéritie, corruption, jouissance	Gouvernement de la Vertu : règne du juste, de l’honnêteté et du mérite.

Ce qui est dit ici ne relève pas simplement d'une imagination fertile. Il est le fruit d'un travail de réflexion de plus de trente ans pour « Repenser l'État en Afrique » (titre de mon ouvrage sous le coude), et assurer sa refondation. Comme mentionné dans ma première livraison, « il est impérieux de travailler à bien définir les cadres, les espaces et les limites des régimes de droit applicables, intégrant les dimensions de la dualité institutionnelle et des territoires, pour constituer des districts judiciaires, urbains et ruraux, avec une organisation conforme, adaptée aux réalités culturelles

des cibles ». Finissons avec le vernis de la coloniale.

Mais, j'ai aussi prévenu que « nos thèses à nous et nos sources, méconnues, sont, aux yeux des nôtres, forcément douteuses, à défaut de répondant ou de quitus du maître consentant, dont la reconnaissance est un sésame. Tant qu'il ne te l'a pas accordée, ta production, si brillante soit-elle, reste sans grande valeur, discutailée par des ignorants, des présomptueux et des malhonnêtes qui dévient, et ta trouvaille, suspecte ».

J'ose espérer que le système de malhonnêteté

établi, tirant vers le bas dans la médiocratie, et qui prospère dans le dénigrement des cerveaux, goulus de leurs références douteuses, incapables de mieux faire, n'aura pas raison de notre intelligence collective, au plus grand malheur de la nation, dont le savoir est le seul sauveur.

A bon entendeur...

Mohamed Salikènè Coulibaly
Ingénieur



Avant-projet de Constitution : L'observatoire note des avancées malgré quelques insuffisances

Les membres de l'observatoire fondation nationale pour la démocratie étaient face à la presse le samedi 4 février 2023. Il s'agissait pour eux de noter les avancées majeures en faveur des réformes et mettre l'encre sur les faiblesses constatées. Après une analyse approfondie de l'avant-projet de Constitution, l'observatoire a noté avec satisfaction 14 avancées majeures et avant de souligner 6 insuffisances

Dans ses propos, Dr Ibrahim Sangho, Président de l'Observatoire soutient que les réformes politiques institutionnelles et électorales réalisées en février 2023 viennent conforter les activités de plaidoyer déroulées par l'Observatoire, depuis le coup d'Etat du 18 août 2020, par rapport à la nécessité de faire de véritables réformes politiques institutionnelles et électorales durant la Transition.

Sans détour, il a salué la volonté politique des

autorités de la Transition qui a permis de réaliser un nouveau découpage territorial.

« En effet, le Mali compte désormais 19 régions, 159 Cercles, 466 arrondissements, 819 Communes et 12 712 villages. L'avancée la plus significative concerne la création de 110 nouveaux cercles. Par rapport au projet de Constitution, le Président de la Transition a pris le Décret n° 2023-0055 / PT - RM du 27 janvier 2023, portant nomination des membres de la

Commission chargée de la finalisation du Projet de Constitution de la République du Mali. Le 27 février 2023, la Commission a remis au Président de la Transition le projet de Constitution de la République du Mali. C'est un document qui comprend 191 articles contre 195 pour l'avant-projet et 122 pour la Constitution de 1992. L'Observatoire salue le courage des membres de la Commission de finalisation. Il note des avancées majeures mais constate cependant certaines insuffisances », a-t-il indiqué.

Les avancées majeures sont entre autres : la consécration des droits humains, le combat contre l'homosexualité, vers un seul organe de régulation des médias, l'officialisation de nos langues nationales, la précision des contours de la laïcité, la reconnaissance du travail de la société civile, la question tranchée du mandat, la durée revue de l'élection présidentielle, le renforcement du Serment, l'introduction de la Cour Constitutionnelle et la destitution du Président, la nécessité d'une nouvelle relecture de la Loi n° 2022-019 du 24 juin 2022 portant Loi électorale et de la Loi organique des députés. Il y a aussi la création d'un Par-





lement et le mode d'élection, la place accordée aux maliens de l'extérieur, le règlement du nomadisme politique, l'introduction des Normes et Conventions internationales, l'introduction de la Cour des comptes, l'élargissement de la Cour Constitutionnelle, le renforcement du mandat et de ses pouvoirs et les procédures de la révision Constitutionnelle élargies.

Des insuffisances patentés !

S'agissant des faiblesses, Dr Sangho a laissé entendre que la Cour Constitutionnelle reste le maître du jeu électoral. La suppression de cet article de l'avant - projet : et lorsqu'elle fait droit à une requête, la Cour peut selon le cas, annuler l'élection contestée ou réformer les résultats provisoires. « **Lorsque la réforme a pour conséquence l'inversion des résultats proclamés, la Cour constitutionnelle prononce l'annulation de l'élection (article 157) montre que peu de leçons ont été tirées de la crise électorale de 2020 par les membres de la Commission de finalisation.**

Le maintien du Conseil Économique : L'article 36 du projet de Constitution dis-

pose que les institutions de la République sont : le Président de la République, le gouvernement, le Parlement, la Cour Suprême, la Cour Constitutionnelle, la Cour des comptes et le Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental. L'Observatoire, bien que saluant l'arrivée de la Cour des comptes, est d'avis que le Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental ne devrait pas être une institution au détriment de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) et de la Haute Autorité de la Communication (HAC) », a-t-il dénoncé.

Et de poursuivre : Le pouvoir judiciaire est affaibli. L'article 64 dit que le Président de la République est le Président du Conseil supérieur de la magistrature. L'Observatoire estime que la séparation des pouvoirs, entre l'exécutif et le judiciaire, n'a pas été revue dans le projet de Constitution comme le veulent les Normes et Conventions internationales ratifiées par le Mali.

Enfin, le Président de l'observatoire fustige les dispositions contre le coup d'Etat. Le projet de Constitution insiste sur le fait que le fondement de tout pouvoir en République du Mali réside dans la Constitution. Le peuple a le droit

à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'Etat (article 186). Avec l'article 187, tout coup d'Etat ou putsch un crime imprescriptible contre le peuple malien L'Observatoire estime qu'il fallait plutôt mettre Tout coup d'Etat ou putsch est un crime imprescriptible et non amnistiable contre le peuple malien. L'Observatoire note que les autorités de la Transitions ont effacé de fait l'article 187 en leur faveur avec un nouvel article 188 intitulé : Les faits antérieurs à la promulgation de la présente Constitution couverts par des lois d'amnistie ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet de poursuite, d'instruction ou de jugement.

Pour conclure, Dr Sangho affirme que tout le monde se rend compte que le chronogramme publié n'est pas en application. Et d'ajouter qu'avec la création de l'autorité indépendante de gestion des élections, le gouvernement n'est plus habilité à organiser les élections. Il revient maintenant à l'autorité indépendante de gestion des élections de mettre les bouchées doubles. L'organisation des élections générales est synonyme de la réussite de la transition.

■ Ibrahim Sanogo

Sommet des PMA à Doha : Le Premier ministre confirme l'organisation des élections générales dans les délais convenus

Présent à la cérémonie d'ouverture du 5ème sommet des Pays les moins avancés (PMA) qui se tient à Doha, dans la capitale qatari, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a exprimé les attentes du Mali sur le Programme d'Action de Doha. Il a aussi réitéré l'engagement de son gouvernement à organiser les élections libres, crédibles et transparentes conformément aux engagements pris devant les organisations sous régionales, régionales et internationales.



Les dirigeants et représentants de 33 pays d'Afrique, 12 pays d'Asie-Pacifique et d'Haïti prennent part du 5 au 9 mars 2023, à Doha à la cinquième conférence des Pays les moins avancés (PMA). Parmi ces dirigeants figure une forte délégation malienne conduite par le Premier ministre, chef du gouvernement, Dr. Choguel Kokalla Maïga. À l'entame de ses propos, le Premier ministre salue la tenue de ce Sommet, « particulièrement » en cette période cruciale où nous entamons la décennie d'action pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Aussi, Dr. Choguel Maïga a indiqué que « les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul ont été timides et pour la plupart remis en cause par les impacts négatifs de la pandémie de la Covid-19, durement ressentis par les Pays les Moins

Avancés, en raison de leur vulnérabilité macroéconomique aux chocs endogènes et exogènes ».

Par ailleurs, le chef du gouvernement a appelé à une vision à long terme, pour les dix prochaines années, et être plus ambitieux dans la volonté commune de jeter les bases d'un nouveau cadre de coopération pour le développement des Pays les Moins Avancés. « **La coopération Sud- Sud est essentielle à cet égard** », dit-il.

En outre, Dr. Choguel Kokalla Maïga a aussi déclaré que le Mali reste fermement engagé dans la mise en œuvre des programmes en faveur des Pays les Moins Avancés.

« **Ainsi, pour ne parler que du Programme d'action d'Istanbul 2011-2020, mon pays a adopté, en décembre 2011, le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Ré-**

duction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017 ».

Selon le Premier ministre, les efforts déployés dans ce sens ont permis de mettre en place un cadre unique de référence de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, dénommé Cadre stratégique de Relance Économique et de Développement Durable (CREDD) 2019-2023.

« **Cependant, je dois reconnaître que l'opérationnalisation de ce référentiel s'est effectuée dans un contexte particulièrement difficile, marqué par la crise politique et sécuritaire au Mali et dans certains pays de la région. Cette situation a été aggravée par les crises sanitaires, comme l'épidémie de la fièvre à virus Ébola et, plus récemment, la pandémie de la COVID-19, aux conséquences né-**

fastes pour nos populations et notre économie », a-t-il laissé entendre avant de rappeler que le Mali fait face à une crise multidimensionnelle depuis plus d'une décennie. « En effet, comme vous le savez, mon pays, le Mali traverse depuis 2012, une crise multidimensionnelle et complexe, alimentée par le terrorisme et les trafics en tout genre. Or, le développement d'un pays reste tributaire de sa stabilité durable », indique le PM Maïga.

Rétablissement de la situation sécuritaire

Pour rétablir la sécurité et la paix sur toute l'étendue du territoire malien, des mécanismes ont été mis en œuvre, rassure le chef du gouvernement. « **Aussi, le Gouvernement continue de déployer des efforts importants visant à renforcer les capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité maliennes. Je puis vous assurer que ces actions donnent des résultats très encourageants sur le terrain, avec la mise hors d'état de nuire de nombreux terroristes, de leurs sanctuaires et bases logistiques** », souligne-t-il.

Selon Dr. Choguel Maïga, ces efforts ont permis de rétablir progressivement l'autorité de l'État, d'assurer le retour, étapes par étapes des services de l'État, des services sociaux de base et de protéger nos populations et leurs

biens. « **Parallèlement à ces mesures sécuritaires, le Gouvernement est résolument engagé dans un processus de réformes politiques et institutionnelles, en vue de la refondation de l'État malien. Ce processus s'inscrit dans le sens d'une gouvernance vertueuse et inclusive, à même d'assurer une stabilité durable des institutions et un avenir meilleur aux populations maliennes, conformément aux recommandations des Assises nationales de la Refondation (ANR), tenues en décembre 2021** », a affirmé le Premier ministre.

Retour à l'ordre constitutionnel

Le Premier ministre a saisi l'occasion pour rappeler aux chefs d'État et de Gouvernement du 5^e Sommet des Pays les Moins Avancés que le Gouvernement du Mali reste déterminé à organiser des élections crédibles et transparentes, suivant le chronogramme convenu, conformément aux engagements pris avec les organisations régionales et sous régionale, en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel. En outre, le Gouvernement s'attèle à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, dont le chapitre III est consacré au développement des régions du nord de notre pays, a souligné le chef du gouvernement.

« **Comme vous pouvez le constater, il s'agit là de chantiers très ambitieux au plan national et dont la réalisation requiert également l'accompagnement des partenaires régionaux et internationaux du Mali** », a-t-il déclaré avant d'indiquer que « **c'est à ce titre qu'à l'instar des autres Pays les Moins Avancés, le Mali fonde beaucoup d'espoir sur le Programme d'action de Doha** ».

Dr. Choguel Kokalla Maïga, affirme en effet, que ce nouveau cadre de coopération pour les dix (10) prochaines années contient des mesures destinées à lever les obstacles au commerce international et à la compétitivité, y compris l'épineuse question des infrastructures énergétiques et de transport, les restrictions à l'importation et à l'exportation.

Suivant cette dynamique, estime le Premier ministre Maïga, la mise en œuvre du Programme Cadre Intégré Renforcé en faveur des pays les moins avancés a permis au Mali de renforcer la dimension commerciale dans les politiques et stratégies de développement, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités d'offres des produits nationaux à forte potentialité d'exportation. « **En ce sens, le Mali s'inscrit dans la dynamique de la mise en œuvre de la troisième phase dudit programme** », dit-il.

Anguimé Ansama



Sites touristiques à Bamako : Sauvons nos patrimoines culturels

Avant 2012, le Mali était une destination touristique très cotée à cause de son immense richesse historique et culturelle. Mais depuis la crise sécuritaire de 2012, on a assisté à la destruction de plusieurs biens historiques et culturels, le secteur du tourisme déstabilisé. Comment faire pour restaurer et protéger nos sites historiques ? C'est la principale question qui se pose aujourd'hui.

Le parc des sofas, un trésor historique et culturel délabré, est menacé de disparition aujourd'hui. En cause, l'assèchement de la rivière Woyo-wayanko, l'occupation anarchique par un parc à bétail et d'autres activités informelles qui s'y passent, des tas d'ordures un peu partout, des automobilistes qui se sont créés un chemin qui traverse le beau milieu du site, pour ne citer que cela. Sur la statue du vaillant guerrier Kémé Bourama, on constate également des fissures et des parties endommagées. Le parc a perdu son

lustre d'avant et plus de la moitié du site a été morcelé pour des habitations.

Sékou Kéita, un vieillard d'une soixantaine d'années, habitant de la ville de Dogodouman, renseigne : "Le parc des Sofas constitue un témoin tangible et un des symboles les plus représentatifs de la résistance africaine à la pénétration coloniale française".

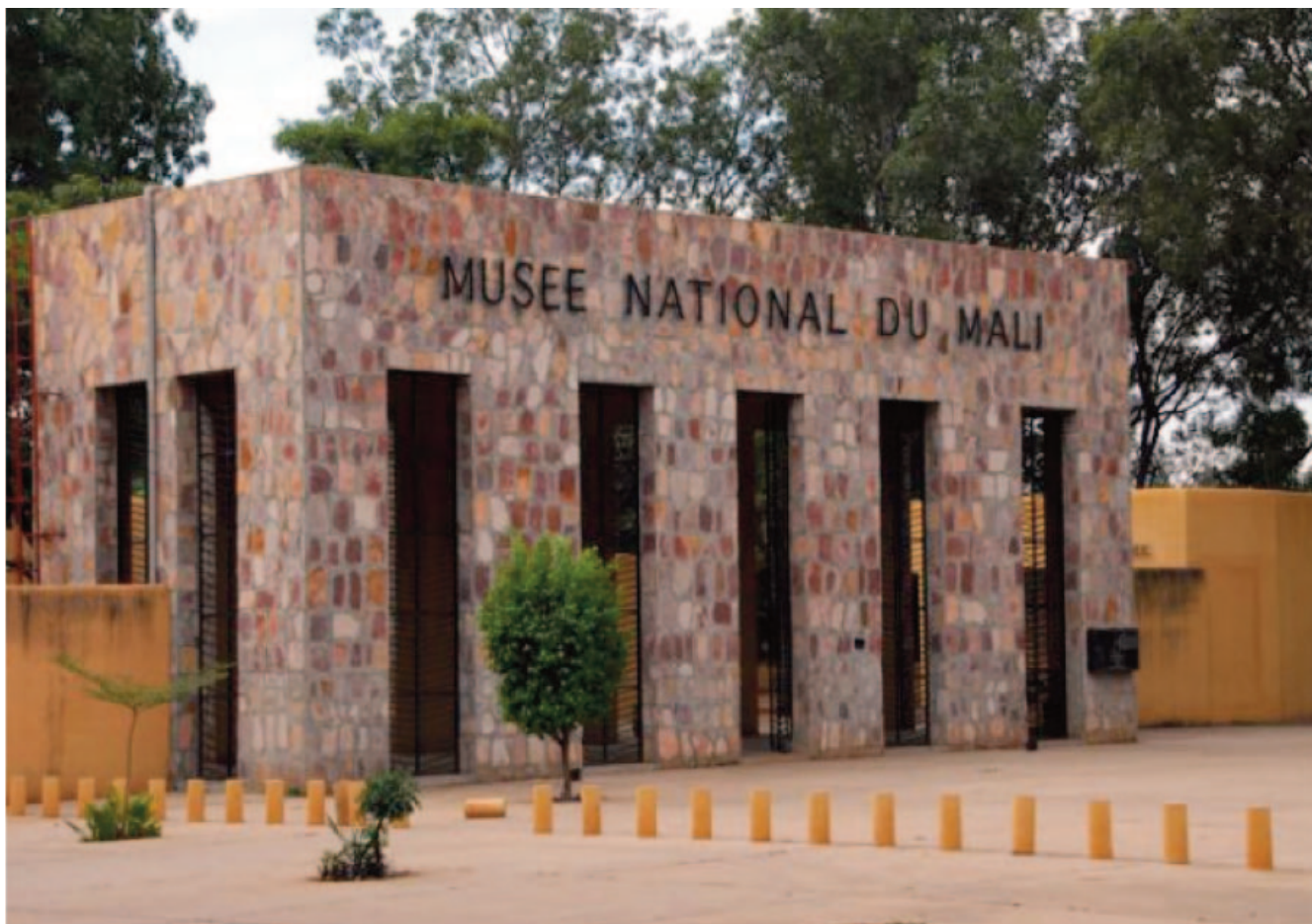
Classé sur la liste du patrimoine national, le parc des sofas est un site historique situé à Dogodouman. Ce site qui renferme le souvenir de nos vaillants soldats de l'époque tombés

sur le champ de bataille, a besoin d'une attention particulière pour ne pas tomber dans les oubliettes.

Réalisé en 2001 à l'initiative de la présidence de la République, le site a été réalisé pour commémorer la bataille historique entre les troupes de l'Almamy Samory Touré, dirigées par son frère Kémé Bourama, et les troupes françaises. La célèbre bataille a eu lieu en 1883.

Le parc de Woyo-wayanko est en partie clôturé. A l'intérieur du parc se trouve la rivière Woyo-wayanko qui, aujourd'hui est pratiquement asséchée une bonne partie de l'année ; d'un cimetière constitué de trois gros tumulus de pierre considérés comme les sépultures des sofas de Samory et de deux tombes individuelles ; une statue géante d'un cavalier hissé en haut d'une montagne. Cette statue faisant face au champ de bataille, pointant du doigt le Woyo-wayanko, symbolise le chef guerrier Kémé Bourama.

Sékou Kéita fera le constat que la population même ne valorise pas assez nos histoires et les sites qui renferment les faits qui ont marqué notre pays. "Il faut que ces récits qui ont





marqué notre pays soient enseignés à nos enfants et les sites qui renferment ces récits doivent être préservés. Cela servira de repère pour nos enfants", affirme-t-il.

Sauver ce qui doit l'être

Pour ne pas perdre notre identité, poursuit notre interlocuteur, il est important de renforcer la protection de nos sites historiques, des lieux de mémoire, qui définissent l'identité d'une ville.

Selon le directeur général adjoint de Mali tourisme, Moctar Ba, "avant la crise que nous traversons depuis 2012, le Mali recevait environ 300 000 visiteurs tous types confondus par an y compris les visiteurs essentiellement internationaux".

Il fait aussi le constat que le Malien de façon générale n'a pas une culture du voyage touristique, ajoutant que cela doit changer. A ses dites, pour préserver nos biens culturels, "il faut aller vers le tourisme domestique, que le Malien prouve l'envie d'aller vers nos sites historiques pour se cultiver et valoriser notre pa-

trimoine culturel qui est très riche et diversifié". Pour que cela soit une réalité, M. Ba affirme qu'il faut un suivi et une bonne gestion des sites.

Dans le même ordre d'idée, Lassana Cissé, ancien directeur du patrimoine culturel, expert en patrimoine et développement local et président du comité Icomos-Mali, assure que le Mali est un pays de patrimoine dont la gestion pose problème.

"Le premier grand problème lié à la protection de nos patrimoines est le manque d'engagement politique. Il y a une attention théorique qui n'est jamais mise en valeur dans la pratique. Toutes les grandes actions réalisées jusque-là viennent de l'extérieur. C'est notre patrimoine et nous avons le devoir impérieux de le préserver et de le valoriser", affirme-t-il. Il explique aussi que les monuments de Bamako de façon générale sont salis et piétinés, déplorant le manque de suivi. Selon lui, il faut une politique de gestion du budget alloué à la prise en charge des monuments.

Tout le monde est concerné, mais l'Etat doit jouer un rôle fédérateur, un rôle de mobilisa-

tion, attirer l'attention des uns et des autres sur les enjeux du patrimoine dans un pays comme le Mali.

L'Etat doit jouer sa partition en accompagnant les communautés à entretenir les édifices monumentaux qui sont des marques de l'identité architecturale du pays.

Aujourd'hui, le Mali compte comme patrimoine culturel national, une trentaine de sites et monuments. Selon M. Cissé, pour la protection de nos patrimoines, l'urgence serait aujourd'hui d'envisager un programme d'urgence de conservation des sites et des monuments classés. L'Etat doit diagnostiquer l'état de conservation de ces sites et agir, prendre des mesures conservatoires.

"Nos patrimoines culturels immatériels ne sont pas enregistrés également. Il faut renforcer le système éducatif. Le patrimoine culturel doit être conservé et transmis aux générations futures", ajoute M. Cissé.

Zeinabou Fofana
Source : Mali Tribune

Exportation du cacao : 19 exportateurs de cacao suspendus

Le directeur général du conseil café cacao (CCC) a donné des instructions fermes afin de mettre fin aux rumeurs faisant état de risque de défaut d'exécution de contrats d'exportation de cacao de certains petits exportateurs locaux.

En effet, depuis quelques semaines, des articles de presse affirment que certains exportateurs ivoiriens ne pourront plus exécuter leurs contrats d'exportation de cacao auprès de leurs clients, dans la mesure où ces opérateurs n'arrivaient plus à acheter les volumes nécessaires pour le faire. Cette situation est due à la fois au monopole de 6 multinationales de transformation et de négoce qui contrôlent la quasi-totalité du business des fèves certifiées mais aussi à la baisse de la production ivoirienne de cacao, conséquence de mauvaises conditions climatiques.

Ainsi, Yves Brahim KONE, bien que le risque

de défaut ne soit ni imminent et encore moins possible, a actionné ses principaux collaborateurs afin de mettre en œuvre tous les mécanismes prévus par le document d'opération de la filière cacao.

Par conséquent, au regard des règles d'achats et de saine concurrence, la Direction de la commercialisation intérieure a émis une note de service suspendant 19 exportateurs ayant atteint la limite d'achat de fèves de cacao comme exigé par le document d'opération en vigueur depuis 2012. Ces exportateurs qui sont aussi bien des multinationales que des sociétés locales, ne sont plus autorisés à acheter du cacao et ont vu leur accès au système d'enregistrement du CCC fermé pour une période indéterminée.

Cette mesure permet ainsi aux exportateurs qui sont en manque de volume de cacao de pouvoir avoir un accès plus facile au cacao,

annihilant, de fait, tout risque de défaut d'exécution de contrats comme le faisaient croire certains.

Dans une note adressée aux coopératives et aux acheteurs de cacao, les délégations régionales du CCC leur demandent de ne plus livrer du cacao aux opérateurs suspendus pour l'atteinte de leur limite d'achat. Suite à cette mesure rassurante, le Groupement des négociants ivoiriens (GNI) félicite le CCC et son directeur général pour la bonne gestion de la présente situation qui devrait, très rapidement, se résorber grâce aux mesures prises par le gendarme du secteur cacao.

« Face à cette situation, le GNI soutient pleinement toute la gestion actuelle du problème par le CCC, notamment sa décision de plafonner les achats des multinationales strictement à leurs volumes de déblocages initiaux, comme le requièrent les règles de la commercialisation interne. » a écrit, dans un communiqué paru Lundi, Constance Kouamé, la secrétaire générale du GNI qui regroupe les plus importants exportateurs ivoiriens.

Auteur : Le Nouveau Réveil - Web-News



Économie : GIM-UEMOA signe un partenariat avec la Fintech eMoney-solutions dans le cadre du développement de GIMpay



Après le partenariat signé avec GTP par le biais de services basés sur l'utilisation des cartes prépayées et celui avec la Fintech SENFAY sur la digitalisation des processus de gestion au quotidien du business des commerçants, GIM-UEMOA signe un nouveau partenariat avec eMoney-Solutions. Le développement de l'écosystème GIMpay vise à : Faciliter, catalyser une expérience client augmentée (une offre de nouveaux cas d'usage qui combler les lacunes dans la complétude de l'expérience client attendue par les consommateurs) ; Massifier les transactions émises via une unification des méthodes/moyens de paiement disponibles. L'interface client mobile de cet écosystème sera une super application appelée GIMpay. Elle n'est pas propriétaire car certains participants à cet écosystème pourront continuer à utiliser leur propre interface client mobile. GIMpay existera en deux versions : GIMpay Consumer et GIMpay Pro pour les commerçants.

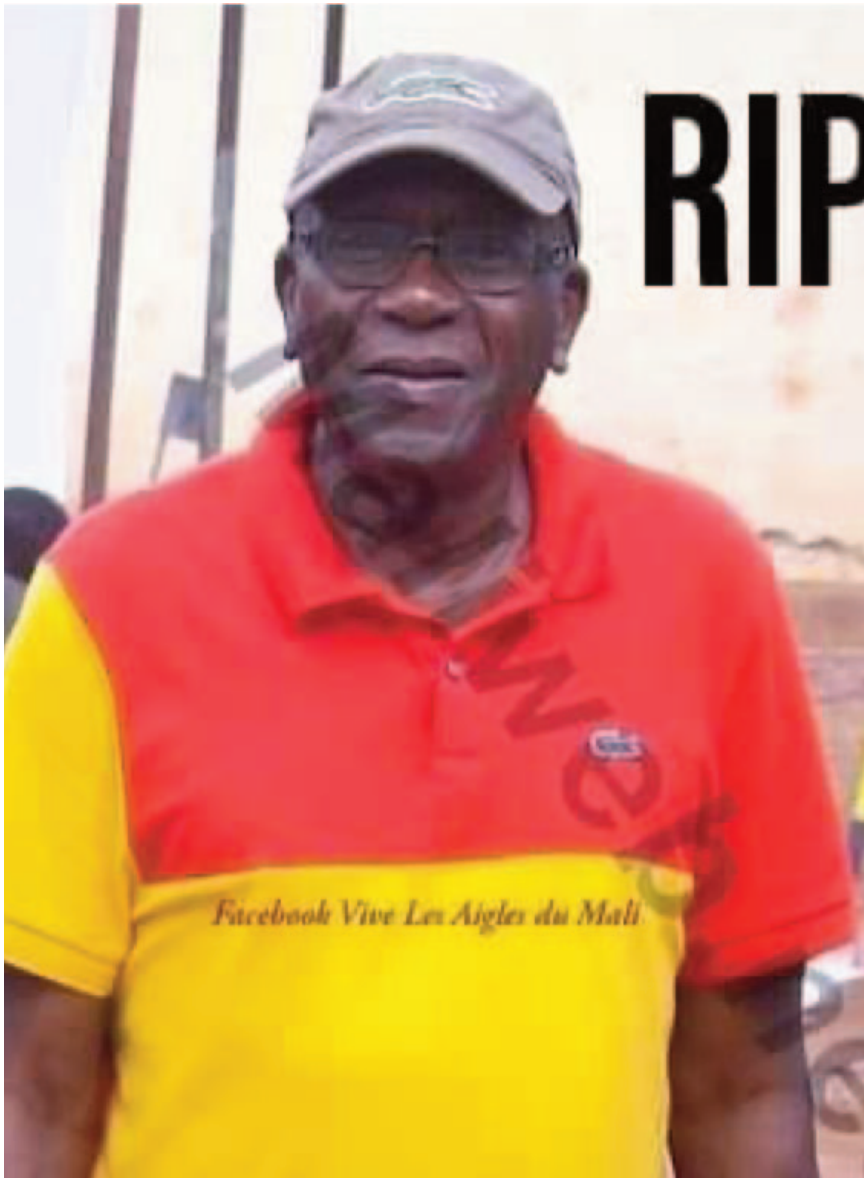
Pour le Directeur Général du GIM-UEMOA, Minayegnan COULIBALY, ce partenariat avec la Fintech eMoney-Solutions est une illustration de notre vision : faciliter, catalyser et fédérer l'écosystème ouvert de paiement de l'UEMOA ». Il s'agit particulièrement avec eMoney de permettre aux populations de l'UEMOA de transférer des fonds de personne-à-personne, en utilisant différents moyens (cash, wallet, comptes, etc.) et canaux (guichets physiques, téléphones mobiles, portails web, etc.), offerts par les institutions adhérentes à la plateforme GIMpay. Selon Hervé TAIROU, Directeur Général de eMoney-Solutions « La vocation de eMoney a toujours été de permettre aux institutions financières de se rapprocher des populations à travers des solutions de paiement & de transfert rapides, simples et fiables. Cette collaboration avec le GIM-UEMOA est un pas de plus vers une Afrique plus dynamique, plus unie et qui peut désormais compter sur ses propres forces ».

eMoney est une société basée en Afrique et spécialisée dans les services financiers numériques réputés pour la robustesse et la fiabilité de ses plateformes. Fondée en 2011, l'entreprise propose des solutions innovantes de paiement et de transfert d'argent à ses clients et partenaires institutions financières, grands facturiers et agrégateurs de paiement marchand dans une douzaine de pays africains.

Le Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA), organisme régional a été créé en 2003 par la BCEAO et les banques dans le but de mettre en œuvre un système monétique interbancaire régional de retrait et de paiement électronique. Aujourd'hui le GIM-UEMOA fédère 145 banques, établissements financiers et postaux, structures de microfinance, Établissements de Monnaie Électronique

Financialafrique

Deuil : Décès à l'instant de l'ex footballeur, entraîneur et président du Djoliba AC, en la personne de Karounga Keita dit Kéké



Né en 1942 à Toukoto, il attérit à Bamako dans les années 50 pour les études. Il signe sa première licence au Bayard. A la faveur de la fusion entre ce club et la Jeunesse ardente de Bamako Coura, l'Africa Sports voit le jour. Nombre de lycéens comme Karounga Keita s'y retrouvent. En 1960, l'Africa fusionne avec le Foyer du Soudan pour donner naissance au Djoliba. Karounga fait partie des premiers pensionnaires de l'équipe du président Tièba Coulibaly. Il

joue et perd la première édition de la coupe du Mali, en 1961 face au Stade Malien.

L'année suivante, son baccalauréat en poche, il obtient une bourse d'études pour l'université de Bordeaux. Il en profite pour signer aux girondins de Bordeaux, qui lui accordent un statut de semi-professionnel en raison de statut d'étudiant. Les fans bordelais se souviennent de ses larges lors de la finale de coupe de France perdue en 1964, face à Lyon.

En 1965, il renforce l'équipe nationale (appelée

la sélection), à l'occasion des premiers jeux africains de Brazzaville.

En 1971, il soutient une thèse de doctorat en criminologie dont le thème porte sur la délinquance juvénile au Mali.

A son retour au pays en 1972, il devient entraîneur joueur de son club de cœur, le temps de la double confrontation contre le Hafïa en clubs champions.

Plus tard, il devient entraîneur en chef des rouges et adopte le style physique de son coach Artigas. Il reste à la barre technique des rouges pendant 18 ans (1972-1990), avec 9 Coupes du Mali, (1974, 75, 76, 77, 78, 79, 81 et 83), 3 championnats nationaux (1982, 1985, 1988), un quart de finale de clubs champions (1977 battu sur tapis vert par Lomé 1), 2 demi-finales de coupes d'Afrique des vainqueurs de coupes (1981 et 1982).

Nous avons encore en mémoire son dernier match, à la barre technique des rouges, au cours duquel il a battu le Stade Malien (1-0 en championnat but de Yacouba Diarra).

Il a aussi été coach des aigles de 1974 à 1980, avec une victoire au tournoi de la Zone 2 (ancêtre du Cabral) à Bissau en 1977.

A partir de 1990, il devient président du Djoliba et introduit un nouveau mode de management dans le sport malien avec la création d'un conseil d'administration dans un club. Précurseur du sport-business, il a réussi sous son magistère à construire un complexe pour le Djoliba (hèrèmakono), en y incluant d'autres activités.

Depuis quelques années, ce complexe porte son nom.

Il quitte la présidence en 2013 et depuis apparaît rarement en public.

Malade depuis un moment, il nous a quittés ce jour 05 Mars 2023. Dors en paix Kéké.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons

Mohamed Soumaré
Consultant sportif



Bélier (21 mars - 19 avril)

Désireux de provoquer du changement, voire de l'inédit dans votre activité, vous n'en perdez pas moins votre rigueur et votre sens des responsabilités. Sachez résister aux chants des sirènes, car l'herbe ne sera pas forcément plus verte ailleurs.

Il serait bon de solliciter un entretien afin de définir avec précisions vos requêtes et de tirer un peu plus sur vos avantages. Vous n'obtiendrez pas forcément beaucoup d'argent, mais ce petit plus financier constituerait la cerise sur le gâteau.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Mars au trigone de Jupiter vous rend entreprenant et dynamique. Les idées que vous défendrez aujourd'hui convaincront l'entourage professionnel sans difficultés et vous aurez l'occasion d'occuper le devant de la scène. C'est le moment de vous démarquer.

L'envie de vous tranquilliser financièrement vous incite à chercher d'autres moyens d'arrondir vos fins de mois. C'est une bonne idée, mais n'acceptez pas n'importe quoi, notamment une proposition de confier vos économies pour les faire fructifier.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Jupiter en Sagittaire apporte à votre vie professionnelle un tournant. Vous désirez une activité où vous communiquez ou avez une clientèle. Une formation peut être proposée pour repartir sur une nouvelle orientation plus en rapport avec votre personnalité.

Ne faites pas trop de dépenses inconsidérées, elles finiraient dans le placard et vous avec des regrets. Il y a des erreurs d'appréciation et vous surestimez votre budget. Vous vivez au-dessus de vos moyens et pouvez contracter des dettes ou emprunter.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous orienterez vos pincés de telle façon que vous ne pourrez pas loucher cet ascenseur professionnel qui se profilera. Vous commencerez, mine de rien, à placer vos pions en travaillant de façon plus précise et en mettant votre créativité en avant.

Vous serez pragmatique, et chez vous, un euro sera un euro. Puisque vous n'aurez pas le choix, vous serez sérieux dans la gestion de votre budget. Vous trouverez même de l'intérêt à jongler avec les chiffres, si cela peut vous aider à économiser un peu.



Lion (22 juillet - 23 août)

On peut vous demander de travailler sur une activité utile à l'avenir du service. L'activité bat son plein et vous êtes investi. En étant un maillon essentiel d'une équipe, du plaisir arrive dans votre fonction. Un sentiment de fierté personnelle s'installe.

Vous faites preuve de prudence dans la gestion de l'argent. Toutefois, il y a un risque de sortie d'argent pour le véhicule ou la réparation d'appareils ménagers. Revoyez vos priorités sans stress en laissant du temps entre toutes les dépenses de loisirs.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous permettra de communiquer plus facilement, qu'il s'agisse des collègues, de collaborateurs, de votre chef ou d'un recruteur. Vous ne tournez pas autour du pot pour vous concentrer sur l'essentiel, ce qui sera remarqué et apprécié.

Il n'y aura rien à craindre aujourd'hui des planètes dans ce domaine. Certes il ne faudra pas vous attendre à remporter le jackpot, mais au moins, vous n'aurez pas de désagréables surprises côté finances. De quoi souffler et vous pencher sur d'autres sujets.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez recevoir l'appui d'un de vos chefs ou d'un collaborateur influent qui voit en vous, de bonnes capacités pour travailler en équipe. Vos compétences comme votre personnalité vous permettent d'évoluer favorablement dans une ambiance électrique.

La journée risque d'être calme, faite d'hésitations et d'envies sans actions. Vous pensez à un budget plus élevé pour faire davantage de loisirs et profiter des bons moments. Vous dépensez des petites sommes simplement pour limiter le découvert en fin de mois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous réussirez à régler des problèmes professionnels ressemblant à de vrais casse-têtes, grâce à votre approche innovante, à votre manière de raisonner différente des autres. Aussitôt, vous disposerez d'une meilleure considération dans votre activité.

Vous aurez des idées très déterminées sur le meilleur moyen de faire fructifier votre argent. Mais afin d'éviter tout faux pas entraînant de mauvaises surprises, demandez conseil à des spécialistes, même si vous pensez être performant dans ce domaine.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les grands changements qui sont dans l'air depuis quelques semaines se font de plus en plus proches si ce n'est déjà fait pour certains d'entre vous. Ils vous obligeront à revoir vos priorités afin de vous adapter au mieux à ce qui vous perturbe par ailleurs...

Les rétrogradations planétaires troublent votre jugement. Il serait préférable de ne pas vous engager dans des dépenses ou dans des placements sans avoir vérifié que toutes les garanties soient notées noir sur blanc !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Déterminé, Pluton dans votre signe vous apportera l'endurance d'aller au bout de vos objectifs. Que vous soyez en activité ou en recherche, vous multipliez les démarches pour atteindre le but fixé, surtout si celui-ci est ambitieux. Et vous réussirez !

Ce n'est pas parce que tout va bien que vous pouvez vous permettre de faire n'importe quoi. Laissez votre carte bancaire chez vous aujourd'hui pour éviter de craquer devant les vitrines ou sur les sites de ventes privées. Ça vous évitera de regretter amèrement vos achats.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une évolution importante arrive. Elle marque le début d'une réalisation attendue depuis longtemps. Votre personnalité conquérante revient et grâce à ce nouvel état d'esprit, vous abordez la suite de votre carrière professionnelle avec lucidité.

Vous pourriez fantasmer sur l'envie de gagner plus d'argent qu'auparavant. Ce désir entraîne un sentiment de frustration. Penser à l'argent vous rend un peu nerveux. Limiter vos sorties peut faire partie des concessions immédiates pour garder du budget.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez l'impression que l'on tentera de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds ou que l'on se fiche de vous. Vous aurez besoin de tirer l'affaire au clair avant de décider de l'attitude à adopter une fois que vous connaîtrez la vérité.

La situation ne sera pas si négative malgré la difficulté à disposer des moyens financiers dont vous aurez besoin à l'instant T. Vous devrez avoir une montre à la main pour respecter le timing, une calculatrice dans l'autre pour organiser votre gestion.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamena lève le voile!

Les irrégularités financières à l'ONGH

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies

1274 **Malikilé**



Les enfants de Badalabougou servis

Commission de finalisation du projet de Constitution

Commission de finalisation du projet de Constitution

Commission de finalisation du projet de Constitution

Commission de finalisation du projet de Constitution

1275 **Malikilé**



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneur

5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneur

5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneur

5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneur

1276 **Malikilé**



La grosse arnaque!

Moussa Falli Mahamat reçu par Assimi Goïta

Moussa Falli Mahamat reçu par Assimi Goïta

Moussa Falli Mahamat reçu par Assimi Goïta

Moussa Falli Mahamat reçu par Assimi Goïta

1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées

Centaine des fonds d'investissement et de protection des familles et de la femme

Centaine des fonds d'investissement et de protection des familles et de la femme

Centaine des fonds d'investissement et de protection des familles et de la femme

1278 **Malikilé**



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

Economie et gestion Fcfa ou monnaies nationales

Economie et gestion Fcfa ou monnaies nationales

Economie et gestion Fcfa ou monnaies nationales

1279 **Malikilé**



Moutage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

Procès de Moutage Tall

Procès de Moutage Tall

Procès de Moutage Tall

1280 **Malikilé**



Les travaux débutent aujourd'hui!

Finisition de l'avant-projet de Constitution

Finisition de l'avant-projet de Constitution

Finisition de l'avant-projet de Constitution

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23